



SION

Immeuble «Le Rocher 2» (TU13)

Fouilles de sauvetage (janvier-mai 2013).
Un premier bilan



Olivier Paccolat
Fabien Maret

Décembre 2015



Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques
route de Chandoline 27b - 1950 Sion
Tél. 027/322 29 24, e-mail : info@terasarl.ch

Avant-propos

Le site du « Rocher », localisé au pied de la colline St-Georges dans la partie nord de la ville de Sion, a fait l'objet de trois longues campagnes de fouille entre 2009 et 2013. Les recherches ont révélé l'existence d'une vaste zone funéraire appartenant à plusieurs époques entre la fin de l'âge du Bronze (1200 / 100 avant J.-C.) et le Haut Moyen Age (700 / 800 après J.-C.).

- Un premier bilan des fouilles de 2009 (**TU09**) pour les périodes historiques a été présenté dans un rapport remis en décembre 2012 à l'archéologie cantonale (*O. Paccolat, Sion, immeuble « Les tonneliers ». Bilan de l'avancement de l'étude (état octobre 2012), décembre 2012*).
- En 2012 (**TU12**), les fouilles ont livré des ensembles funéraires d'époque romaine assez exceptionnels pour la ville de Sion, avec notamment la découverte de plusieurs lots de statuettes en terre cuite remarquablement conservées. Le conditionnement du mobilier et l'élaboration des résultats sont restés en l'état, seuls quatre ensembles contenant des statuettes ont été inventoriés et présentés dans un rapport succinct en vue d'une restauration (*O. Paccolat, Sion (TU09-TU13), nécropole romaine du « Rocher ». Quatre lots particuliers. Projet d'étude et de restauration du mobilier, novembre 2013*).
- La dernière campagne de fouille s'est déroulée entre janvier et mai 2013 (**TU13**). C'est l'objet du rapport présenté ci-après. Il concerne l'analyse stratigraphique des structures et leur mise en phase (chrono-stratigraphie). L'étude des sépultures et du mobilier reste encore à faire.

En fin de rapport, un tableau de concordance entre les différents chantiers (TU09, TU12 et T13) est proposé dans la figure 2 en reprenant les principales coupes de terrain sur l'ensemble du site. Faute d'une élaboration approfondie de la campagne de fouille de 2012, cette approche ne constitue qu'un modèle pour l'évolution du gisement à l'époque historique. En effet, le manque de continuité stratigraphique et l'absence d'étude du mobilier ne permettent pas actuellement d'établir des concordances strictes entre les différents secteurs. Les prochaines élaborations permettront peut-être de combler ces lacunes.

Table des matières

Fiche signalétique	3
1 Situation et déroulement des travaux	4
2 Séquence stratigraphique	4
3 Principales phases d'occupation	5
TU13-phase 1 : la nécropole à incinération, 50 – 250 après J.-C.	5
TU13-phase 2 : un bâtiment chauffé, IV ^e – V ^e siècles après J.-C.	5
TU13-phase 3 : des fosses de récupération ? V ^e siècle après J.-C. ?	6
TU13-phase 4 : la nécropole à inhumation, VI ^e – VIII ^e siècles après J.-C.	7
TU13-phase 5 : le four à chaux ou à plâtre, XVII ^e – XIX ^e siècles	7
TU13-phase 6 : jardins et pâturages, XVIII ^e – XX ^e siècles	7
4 Premier bilan des découvertes	7
Illustrations	9
Documents annexes	10

Fiche signalétique

Commune	Sion VS, district de Sion
Lieu-dit	Rue de Loèche 18
Chantier	immeuble « Le Rocher 2 », parcelles n ^{os} 1197, 1452, 11337
Sigle	TU13
Coordonnées	CNS 594'133/120'670. Alt. 536 mètres
Projet	construction d'un immeuble résidentiel
Surface de la parcelle	845 m ²
Surface explorée	env. 165 m ²
Intervention	7 janvier au 31 mai 2013
Coordination	Archéologie cantonale
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille	Fabien Maret (archéologue responsable), Romain Andenmatten, Marie-Paule Guex, Aurélie Lüthi (archéologues), Adam Rousal, Mustafa Gündogdu, Alexandre Lopes (fouilleurs).
Topographie	François Mariéthoz, bureau ARIA SA, Sion
Contexte	nécropole romaine / bâtiment non funéraire / sépultures du Haut Moyen Age
Datation	I ^{er} – III ^e s. après J.-C. /IV ^e -V ^e siècles / VI ^e -VIII ^e siècles

1 Situation et déroulement des travaux

L'intervention archéologique de 2013 s'inscrit dans la continuité des précédentes fouilles qui se sont déroulées sur le site depuis 2009 (fig. 1 à 3). En novembre 2012, un sondage a été creusé à la pelle mécanique au centre du nouveau secteur de fouille (P528-529). Une tranchée ouverte la même année plus à l'ouest (Sd 7) avait déjà révélé, hormis les monuments protohistoriques, la présence de vestiges historiques alors indéterminés. En fonction de ces premières observations, il a été décidé d'excaver l'ensemble de la zone à la pelle mécanique jusqu'au niveau d'apparition des principaux vestiges repérés.

Pour accélérer l'avancement des travaux, une tente et un chauffage ont été mis en place durant les mois hivernaux, dont les frais ont été entièrement pris en charge par le maître d'œuvre¹. La partie sud-ouest du secteur (zones 11 à 13) a ainsi été fouillée de janvier à mars sous cet abri. Le reste de la parcelle, notamment la zone 12, a été explorée d'avril à mai sous une toiture sur poutrelles métalliques installée contre le rocher.

Suite au décapage à la pelle mécanique, il a été constaté que les niveaux postérieurs au Haut Moyen Age (phase 4 et suivantes) avaient été en grande partie détruits lors de ces travaux et que l'insertion stratigraphique de nombreuses structures avait ainsi disparu. Les principales corrélations des couches de la zone fouillée ont été faites sur la base de profils de référence², qui ne présentent pas partout une continuité sédimentaire. L'absence de relations structurelles ou planimétriques évidentes complique également la mise en phase des vestiges.

Quelques tombes à incinération romaines, un bâtiment non funéraire de l'Antiquité tardive, des sépultures du Haut Moyen Age ainsi qu'un four à chaux d'époque relativement récente sont les principales occupations présentes sur cette partie du site à l'époque historique (fig. 4).

2 Séquence stratigraphique

Les premières observations effectuées sur le terrain montrent que la séquence stratigraphique a été influencée par la présence de débordements liés à la Sionne à l'ouest et de celle du rocher directement au sud.

- Les niveaux et les vestiges protohistoriques sont scellés par des alluvions, notamment par des silts légèrement argileux, de couleur gris brun, à la texture compacte et présentant relativement peu d'inclusions (UT5793 et 5797).
- Ce sont sur ces niveaux que se développera la nécropole romaine (**phase 1**). Il n'est alors pas impossible que le terrain, malgré les dépôts de la Sionne, ait encore été marqué par de légères dépressions ou de faibles proéminences dues aux anciens monuments construits à l'âge du Fer (*tumuli*).
- Des niveaux diffus d'épandage de mobilier archéologique ou de charbon de bois, ainsi que des fonds de structures mal conservées témoignent de phénomènes de délavage et de dépôts alluviaux postérieurs à la nécropole. Un remblai localisé (notamment UT5816) a permis d'aplanir le terrain le long du rocher (zone 12) en vue de la construction d'un petit bâtiment (**phase 2**).
- Après l'abandon de ce dernier, la zone semble avoir été touchée par des débordements de la Sionne, qui ont recouvert l'ensemble ou du moins une partie du bâtiment. Une série de fosses dont la fonction reste à interpréter pourraient également avoir été affectées par ces dépôts (**phase 3**).
- Les ruines du bâtiment, sans doute encore visibles, ont ensuite abrité des tombes à inhumation au cours du Haut Moyen Age (**phase 4**).

¹ Promotion « le Rocher » (Mlle Joss Léger), rue de la Porte Neuve 2, 1950 Sion.

² Principaux profils STG 5249, 5261, 5280, 5284, 5290, 5295 et relevé ARIA P529.

- Pour les périodes suivantes, la dynamique sédimentaire est plus difficile à appréhender. Jusque dans le premier quart du XX^e siècle, des vergers, des cultures et des prairies se développent le long du rocher, comme en témoignent d'anciens plans de cadastre de la ville.

3 Principales phases d'occupation

Au moins 6 phases d'occupation allant de la période romaine jusqu'au XX^e siècle ont pu être identifiées³. Deux d'entre elles sont relatives au monde funéraire.

TU13-phase 1 : la nécropole à incinération, 50 – 250 après J.-C. (fig. 5)

Au moins cinq tombes (UT5788, 5934, 5972, 6051, 6062) et une structure de combustion (UT6040) ont été mises au jour dans cette zone de la nécropole. A proximité du foyer UT6040 (zone 12), une concentration limitée de mobilier archéologique avec du charbon de bois (UT5817, 5959) signalerait soit un niveau de délavage, soit le fond d'autres structures funéraires arasées et délavées. La mise en culture de cette zone à l'époque moderne (phase 6) pourrait également avoir détruit au centre du secteur un certain nombre de sépultures ou, en tous les cas, leur niveau d'insertion⁴. Ainsi la densité toute relative de la nécropole à cet endroit pourrait s'expliquer par des impacts plus tardifs. D'autre part, il semble que l'aire funéraire se développe encore plus à l'est, comme le suggère la découverte d'une tombe (UT6051) dans le profil oriental de la fouille après l'excavation de l'immeuble⁵.

Les sépultures s'apparentent aux différents types de tombes à incinération (bûchers en fosse et dépôt secondaires de crémation) mis au jour au cours des fouilles précédentes (TU09 et TU12). Cette similitude témoignerait de rites funéraires identiques. Une étude du mobilier archéologique doit encore être réalisée afin de proposer une datation précise de ces ensembles funéraires. Une des tombes (UT5788) se singularise par ses dimensions imposantes (près de 2,80 m de long sur 0,90 m de large) et la richesse de son mobilier archéologique (fig.11 à 13). Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un bûcher en fosse, situé en un emplacement privilégié, à l'écart des autres sépultures.

TU13-phase 2 : un bâtiment chauffé, IV^e – V^e siècles après J.-C. (fig. 6)

Au cours de l'Antiquité tardive, un petit bâtiment est édifié à l'intérieur de la zone funéraire, contre le rocher (fig. 14 à 16). Cet édifice est constitué de deux pièces chauffées de petites dimensions qui forment un plan général en forme de « L » dont l'un des côtés vient directement s'appuyer contre le rocher. Toute la zone située au nord du bâtiment a été affectée par des creusements d'époque médiévale en relation avec des activités agricoles (phase 6).

Les deux locaux

La pièce à l'est, d'une surface intérieure de 11 m² (4,50 x 2,50 m), est constituée sur trois de ses côtés de solins en pierres d'une largeur d'environ 0,60 m et maçonnés au moyen d'un liant à base d'argile ou de silt (fig. 17). Au vu de l'épaisseur des murs et des restes d'une couche de démolition de parois en matériaux légers⁶, il n'est pas impossible qu'une partie du bâtiment ait été édifiée en briques crues. Quant à la paroi nord-ouest, les restes d'un solin en pierres sèches et le négatif d'une rigole marquent la présence d'une paroi édifiée en bois ou en torchis.

La seconde pièce à l'ouest est uniquement délimitée par le solin mitoyen aux deux locaux du côté est et par le rocher du côté sud. L'emprise du dispositif de chauffage en sous-sol permet cependant de

³ Deux structures (UT5859 et UT5969), situées dans des niveaux antérieurs à la phase 1, remontent manifestement à la protohistoire. Elles ont été regroupées dans le diagramme chronologique dans un seul et même horizon antérieur à la période romaine.

⁴ Notamment concernant les structures UT5788, 6051, 6062.

⁵ Après l'intervention archéologique, cette structure a été observée et localisée par François Mariéthoz du bureau ARIA, Sion. Celui-ci a pu prélever une partie des sédiments ainsi qu'une partie du mobilier archéologique.

⁶ Notamment UT5990 : sédiments de couleur brun gris clair à beige, contenant de nombreux nodules et fragments non déterminés (argile, enduits muraux ?).

restituer par symétrie des dimensions de 4,50 m (nord-sud) sur 3,50 m (env. 15 m²). Les parois, vraisemblablement en bois ou en torchis⁷, devaient reposer sur trois côtés sur des sablières basses dont il ne reste plus aucune trace (fig.18 à 20).

Les systèmes de chauffage

Les deux locaux sont équipés chacun d'un système de chauffage au sol, constitué de canaux souterrains dallés, aux tracés originaux⁸ (fig. 21, 22).

Le dispositif de la pièce orientale présente un plan en forme d'hémicycle avec les deux branches se prolongeant dans les angles sud de la pièce, à l'emplacement de cheminées encastrées dans les parois, dont les éléments ne sont plus conservés. Celui de la pièce ouest a une forme en « T » incliné, chaque branche se terminant respectivement dans les angles sud-est et nord-ouest, pour sans doute rejoindre des cheminées dont il ne reste plus aucune trace. Le niveau de circulation des deux pièces était constitué par des sols en *terrazzo* complètement ruinés, reposant sur un radier de pierres. Dans la pièce orientale, un lambeau de chape de mortier lissée et badigeonnée au mortier au tuileau, a été préservé.

Les *praefurnia*

Deux foyers dallés alimentaient en air chaud chacun des systèmes de chauffage depuis l'extérieur du bâtiment et étaient sans doute abrités sous un appentis.

Le foyer du local oriental se situe du côté sud de la pièce, entre le mur du bâtiment et le rocher. Il est constitué trois gros blocs disposés de chant et relié au canal central du dispositif de chauffage (fig.22). Malgré des traces de rubéfaction sur les dalles du canal situées à proximité du foyer, ce dernier semble avoir peu servi.

Le foyer du local occidental est aménagé du côté ouest directement à l'entrée du canal dallé de la branche du « T ». Il est protégé par deux rangées de dalles disposées de chant et une dalle de fond constituant l'aire du foyer proprement dite (fig. 19). Une petite dépression circulaire marque la zone de défournement. Les sédiments comblant la zone de combustion ont livré des tessons de céramique plombifère qui permettent de dater l'occupation ou l'abandon du bâtiment entre la fin du IV^e et le VI^e siècles après J.-C.

L'annexe

Une annexe, délimitée par plusieurs trous de poteau et un solin en pierres sèches, a été aménagée contre le rocher et la paroi du local occidental (fig. 23). Il s'agit peut-être d'un simple couvert servant de local de service pour l'entretien du système de chauffage et pour la réserve de combustible. Un niveau de travail rend compte de cette activité à proximité du foyer (UT6034 et 5984). Une structure indéterminée (UT6021) située au sud et semble-t-il à l'extérieur de l'annexe pourrait indiquer la présence d'autres structures implantées dans un espace formé par le décrochement du rocher.

TU13-phase 3 : des fosses de récupération ? V^e siècle après J.-C. ? (fig. 7)

Plusieurs fosses sont implantées sur l'emprise du bâtiment après son abandon (UT5911, 5913, 5918, 5920, 5931 et 6055) et à l'extérieur de ce dernier, du côté est (UT5973, 5974, 5975, 5976). Il s'avère difficile d'établir un lien de contemporanéité entre ces structures⁹. Il paraît vraisemblable que certaines d'entre elles ont été ouvertes afin de récupérer des éléments architecturaux du bâtiment, notamment

⁷ Comme le laisse penser notamment la démolition de matériaux légers similaire à UT5990.

⁸ Les fouilles archéologiques à la rue des Châteaux à Sion ont révélé l'existence de système de chauffage à canaux proche (en forme de « x ») équipant un bâtiment daté de l'Antiquité tardive. (Vallesia 2011, 425-426). On mentionnera également des dispositifs comparables d'époque romaine tardive dans la villa de Marende à Monthey (ASSPA 1984, 220-222).

⁹ Il n'existe pas de liens stratigraphiques directs, seulement des altitudes d'apparition similaires. L'alignement de ces structures est-il une coïncidence ou indique-t-il un aménagement particulier le long du rocher ? Il faut également souligner le fait que la partie nord-ouest a été détruite au cours de la phase 6.

des dalles du système de chauffage. Les fosses du côté est demeurent en revanche énigmatiques. L'une d'entre elles (UT5976) a servi dans un second temps de dépotoir (présence de mobilier).

TU13-phase 4 : la nécropole à inhumation, VI^e – VIII^e siècles après J.-C. (fig. 8)

Au cours du Haut Moyen Age, deux tombes à inhumation ont été mise en place dans les ruines du bâtiment (UT6002 et 6026). Entourée de murets en pierres sèches, l'une des tombes (UT6002) bénéficie d'un marquage au sol constitué d'un gros empiècement (fig. 25). Deux autres tombes à inhumation en pleine terre ont été découvertes plus à l'est, le long du rocher (UT5970, UT5971) (fig. 26).

TU13-phase 5 : le four à chaux ou à plâtre, XVII^e – XIX^e siècles (fig. 9)

Le vestige le plus récent de la zone de fouille 2013 est un four à chaux ou à plâtre (UT6065) situé au nord-ouest du secteur (zone 13) (fig. 27 à 28). Bien que son niveau d'insertion demeure indéterminé, il paraît probable que ce four ait été construit au cours du Moyen Age ou de l'Epoque Moderne. Il se trouve à proximité de l'ancienne voie conduisant à la ville médiévale.

Une tranchée ou une terrasse excavée dans le terrain et bordée par un mur maçonné monté contre terre (UT5839) permettait d'accéder au four¹⁰. Seule la base d'une chambre de chauffe maçonnée est conservée et présente deux états de construction. Une troisième réfection est déduite des creusements opérés par la suite pour le fonctionnement du four et la mise en place du laboratoire.

La présence d'un seul four dans le secteur, par ailleurs de petites dimensions, laisse penser à une utilisation limitée et ponctuelle de cette installation¹¹. Il s'agit peut-être d'un four dévolu à la production de chaux ou de plâtre pour une série de constructions particulières¹².

TU13-Phase 6 : jardins et pâturages, XVIII^e – XX^e siècles (fig. 10)

Les plans de cadastre ainsi que les anciennes cartes de Sion attestent que depuis le XVII^e siècle le secteur de 2013 était une zone principalement dévolue aux jardins, à l'agriculture ou aux pâturages. Cette situation demeure vraisemblablement inchangée jusque dans le premier quart du XX^e siècle. Les parcelles sont ensuite morcelées. Ces terrains ont été dès lors affectés au développement de l'habitat.

4 Premier bilan des découvertes

- La présence d'au moins cinq tombes à incinération dans la zone de fouille (**phase 1**) indique que la nécropole d'époque romaine s'étendait au moins sur plus de 100 mètres de longueur. La découverte d'une tombe dans la coupe de terrain tout à l'est montre par ailleurs qu'elle se développe encore en dehors de l'emprise des fouilles.
- Construit au cours de l'Antiquité tardive (**phase 2**), le bâtiment isolé, adossé au rocher, ne cesse d'interroger. Constitué de deux pièces de petites dimensions et tempérés chacune par un système de chauffage par canaux souterrains, il paraît lié à un habitat. Sans doute

¹⁰ Dans le cas d'une éventuelle tranchée, il serait nécessaire de postuler l'existence d'un mur maçonné à l'ouest, qui aurait ensuite été récupéré. Aucune trace d'un mur n'a été cependant observée en 2012, ni en 2013.

¹¹ Aucun gisement de matières premières nécessaires à la production de chaux ou de plâtre n'est connu à proximité. *Carte géologique des matières premières minérales du Valais*, 1 : 200'000, 1998.

¹² Les fours à chaux médiévaux de Gamsen sont organisés en batterie et se trouvent à proximité des ressources nécessaires à la production de plâtre (Paccolat O., Taillard P., « Les fours à gypse de Gamsen au Haut Moyen Age », *Moyen Age*, 5, 2000, 4, 97-117). Plus près de Sion, à proximité de Bramois, les fours à chaux qui ont été en activité à partir du XVII^e/XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, forment un ensemble composé de deux fours à chaux d'une très grande capacité et localisés non loin des matières premières (Cordonnier P.-A., *Les fours à chaux de Bramois*, Sedunum Nostrum, 68, 1999).

contemporain du dernier état d'utilisation de l'enclos funéraire situé à l'ouest (fouilles 2012), il semble marquer une rupture dans la continuité de la zone funéraire du secteur de 2013.

- Après l'abandon du bâtiment, plusieurs fosses ont été creusées sur son emprise dans le but vraisemblablement de récupérer certains éléments architecturaux (**phase 3**). Elles pourraient également, à l'instar d'autres fosses implantées le long du rocher du côté est, être en relation avec des activités agricoles.
- Au cours du Haut Moyen Age, quatre tombes à inhumation sont aménagées, deux dans les ruines du bâtiment et deux autres à l'est, le long du rocher (**phase 4**). Ces sépultures paraissent isolées par rapport aux trois autres groupes de tombes (familles ?) installés du côté ouest contre le rocher.
- Sans doute à la fin du Haut Moyen Age, le secteur de fouille perd définitivement sa fonction funéraire. Il est difficile de savoir quelles activités s'y développèrent avant la mise en place d'un four à chaux, vraisemblablement pas avant le XVII^e siècle (**phase 5**).
- Sur les anciennes représentations de cette partie de la ville de Sion, aucune structure artisanale n'y figure. Ces cartes attestent seulement l'existence de jardins et de vergers au moins depuis le XVII^e siècle jusque dans le premier quart du XX^e siècle (**phase 6**).

Illustrations

Crédit des illustrations
Bureau TERA

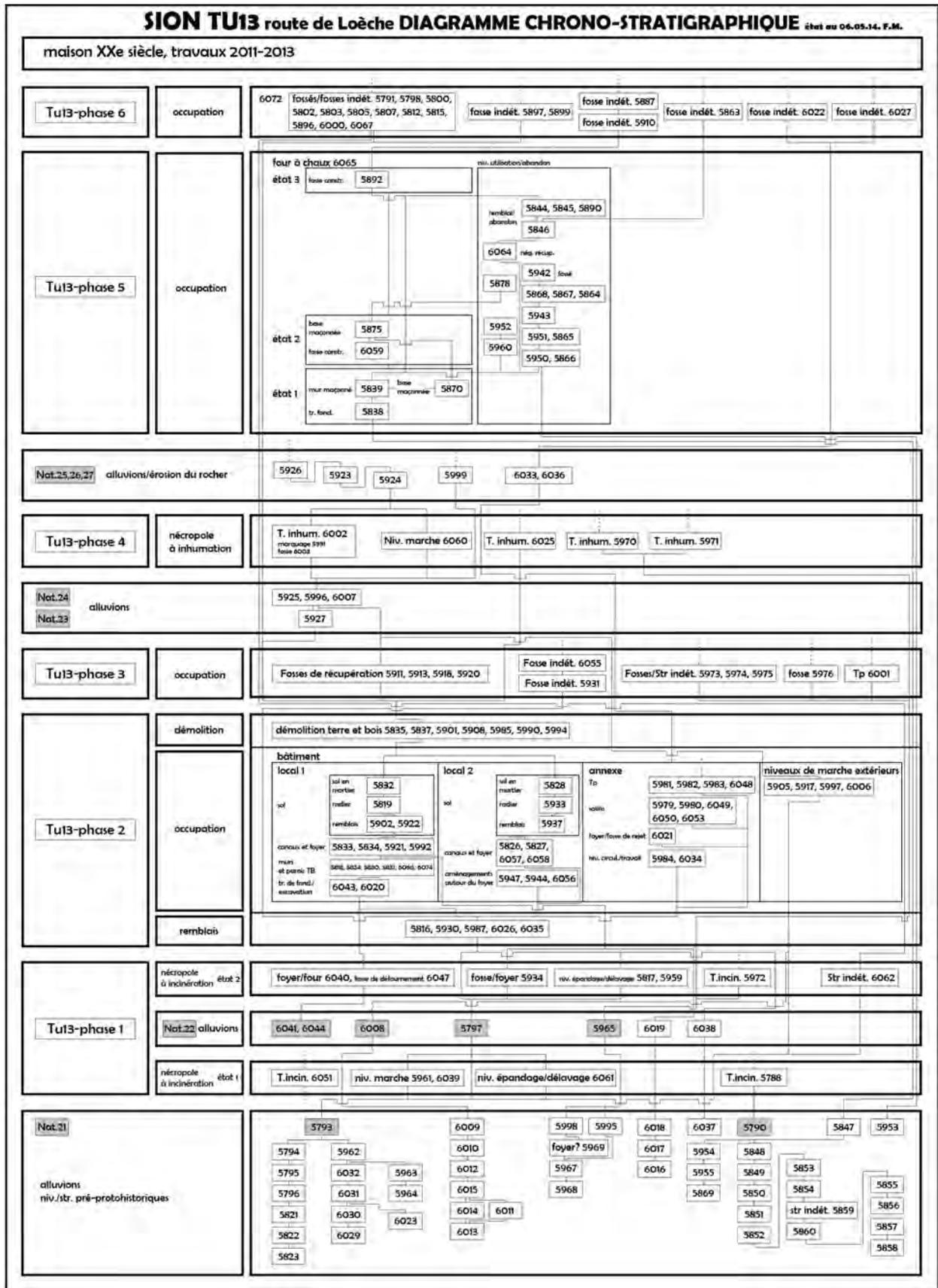


Fig.1 Sion, «Le Rocher». Diagramme chrono-stratigraphique

Chronologie	Structures	Séquence sédimentaire (non exhaustive)	TU09	TU12	TU13
XXe-XXIe siècles	maisons avec jardins exploitation du rocher?	ter. agr. TU09: UT5000 TU12: UT5771 AL TU09: UT5001,5004,5103 TU12: UT5505	humus, terre agricole, bâtiments XXe	TU12-phase 8	TU13-phase 6
Epoque Moderne/ ère industrielle	jardins vergers exploitation du rocher?	AL TU09: UT5173 TU12: UT5506	TU09-phase 7	TU12-phase 7	
Moyen Age/ Epoque moderne	occupation/artisanat	AL TU09: UT5050 TU12: UT5508,5537,5567	TU09-phase 6	TU12-phase 6	
haut Moyen Age	nécropole à inhumations	AL TU09: UT5065,5119,5120,5158	TU09-phase 5c		TU13-phase 5
Antiquité tardive	nécropole à inhumations batiment endos funéraire	AL TU09: UT5092,5215,5220 TU12: 5444,5463,5495,5515,5524 TU13: 5925,5927,5996,6007	TU09-phase 5b		
Epoque romaine	nécropole à inhumations endos funéraire	chenal TU09: UT5006,5009,5031,5062, 5069,5126,5141,5226	TU09-phase 5a		
Pré- protohistoire	occupation indéterminée	remb. TU13: UT5816,5930,5987,6026,6035	TU09-phase 4	TU12-phase 4	TU13-phase 4
	nécropole à inhumations batiment endos funéraire	AL del. TU09: UT5001,5032,5052,5076 TU12: UT5997,5509,5516,5544,5551	TU09-phase 3	TU12-phase 3	TU13-phase 3
	nécropole à inhumations endos funéraire	AL TU09: UT5008,5018,5025,5033,5078,5133 TU12: UT5488,5502,5519,5520,5530 TU13: UT5790,5793,5797,5965, 6008,6041,6044	TU09-phase 2	TU12-phase 2	TU13-phase 2
			TU09-phase 1	TU12-phase 1	TU13-phase 1
			couches et structures antérieures à la nécropole romaine		

Fig.2 Sion, «Le Rocher». Tableau de concordance entre les différents chantiers (TU09, TU12 et TU13).

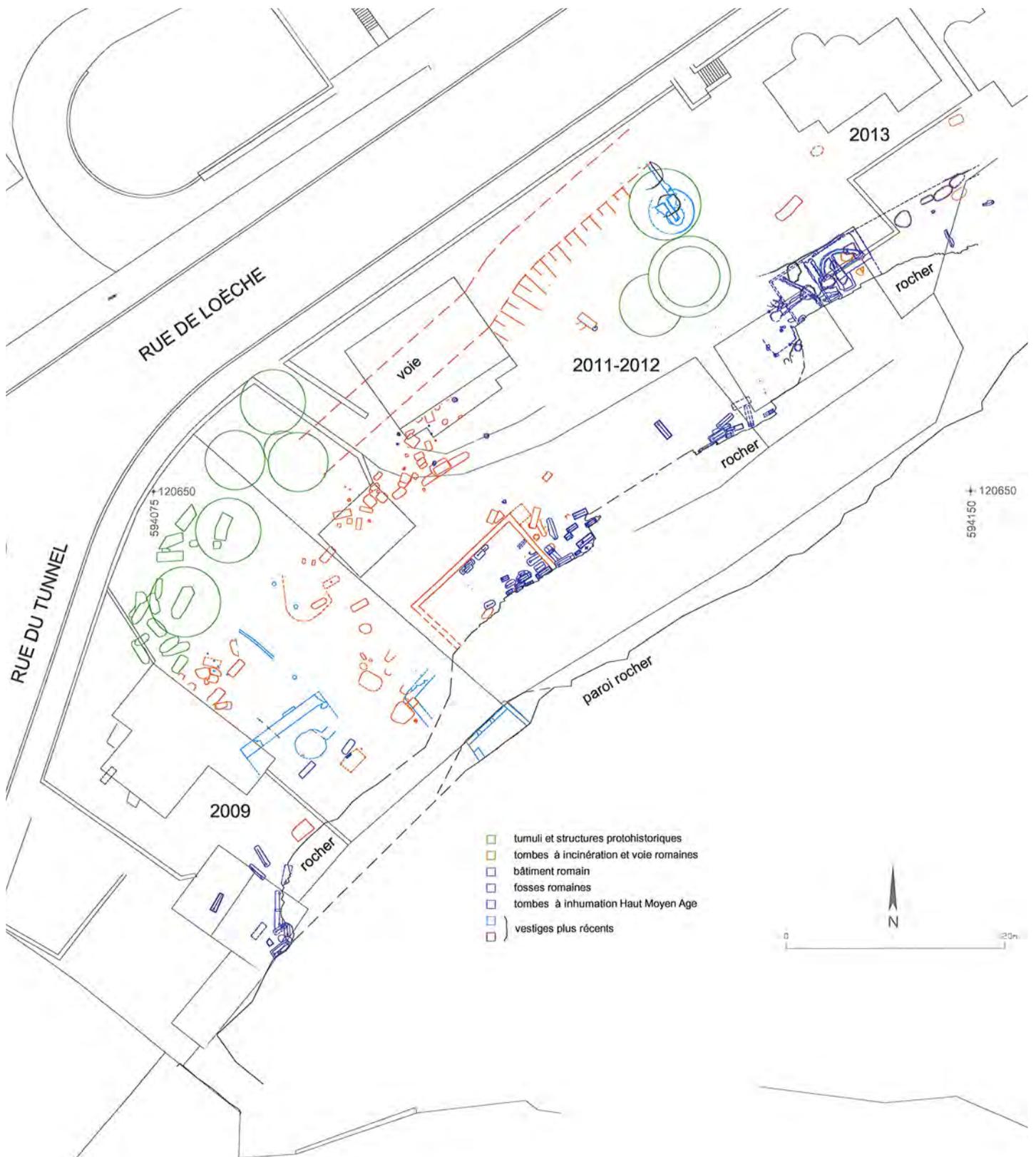


Fig.3 Sion, «Le Rocher».
Plan général des fouilles archéologiques de 2009 à 2013 (TU09, TU12, TU13).

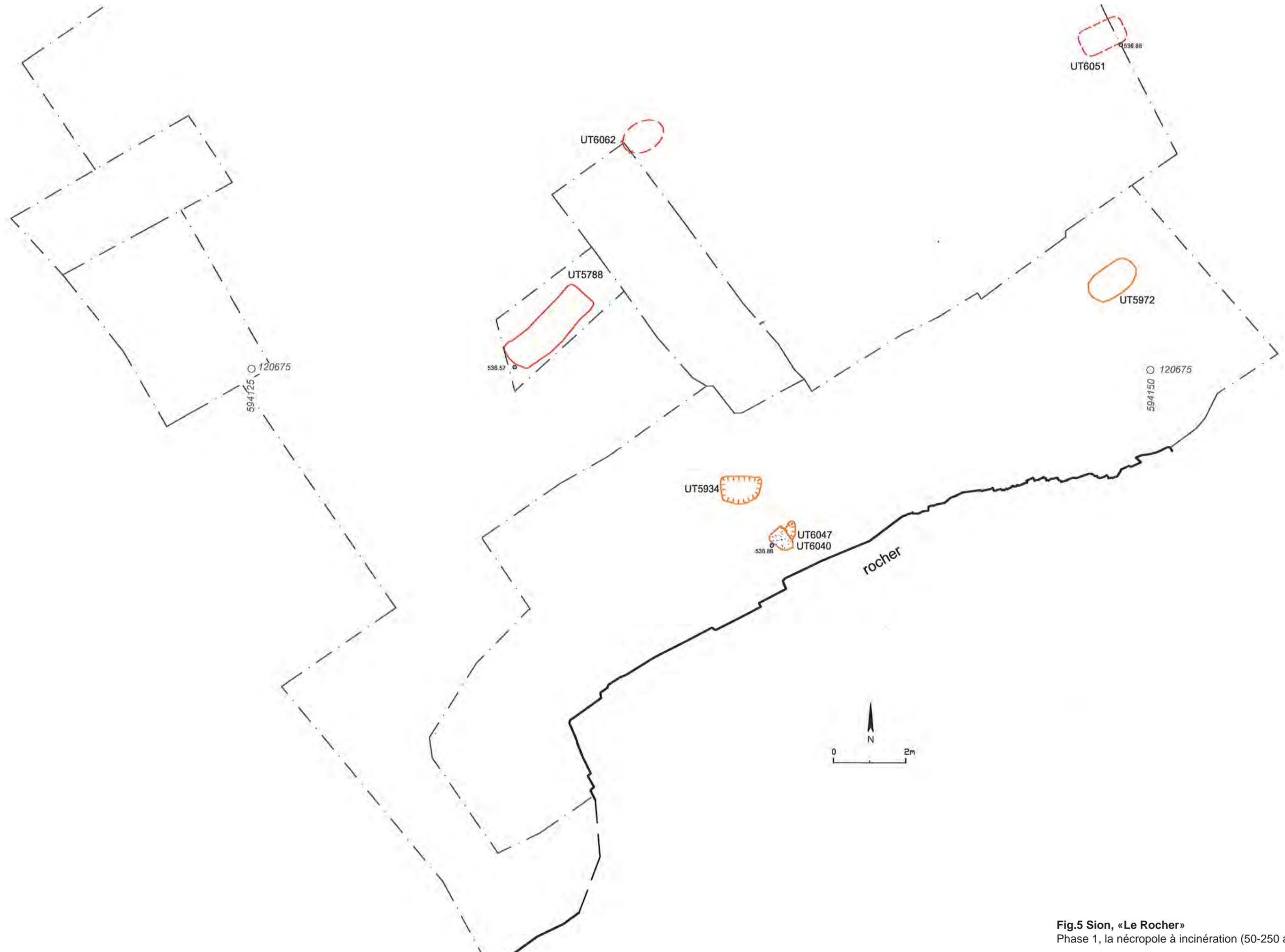


Fig.5 Sion, «Le Rocher»
Phase 1, la nécropole à incinération (50-250 après J.-C.)

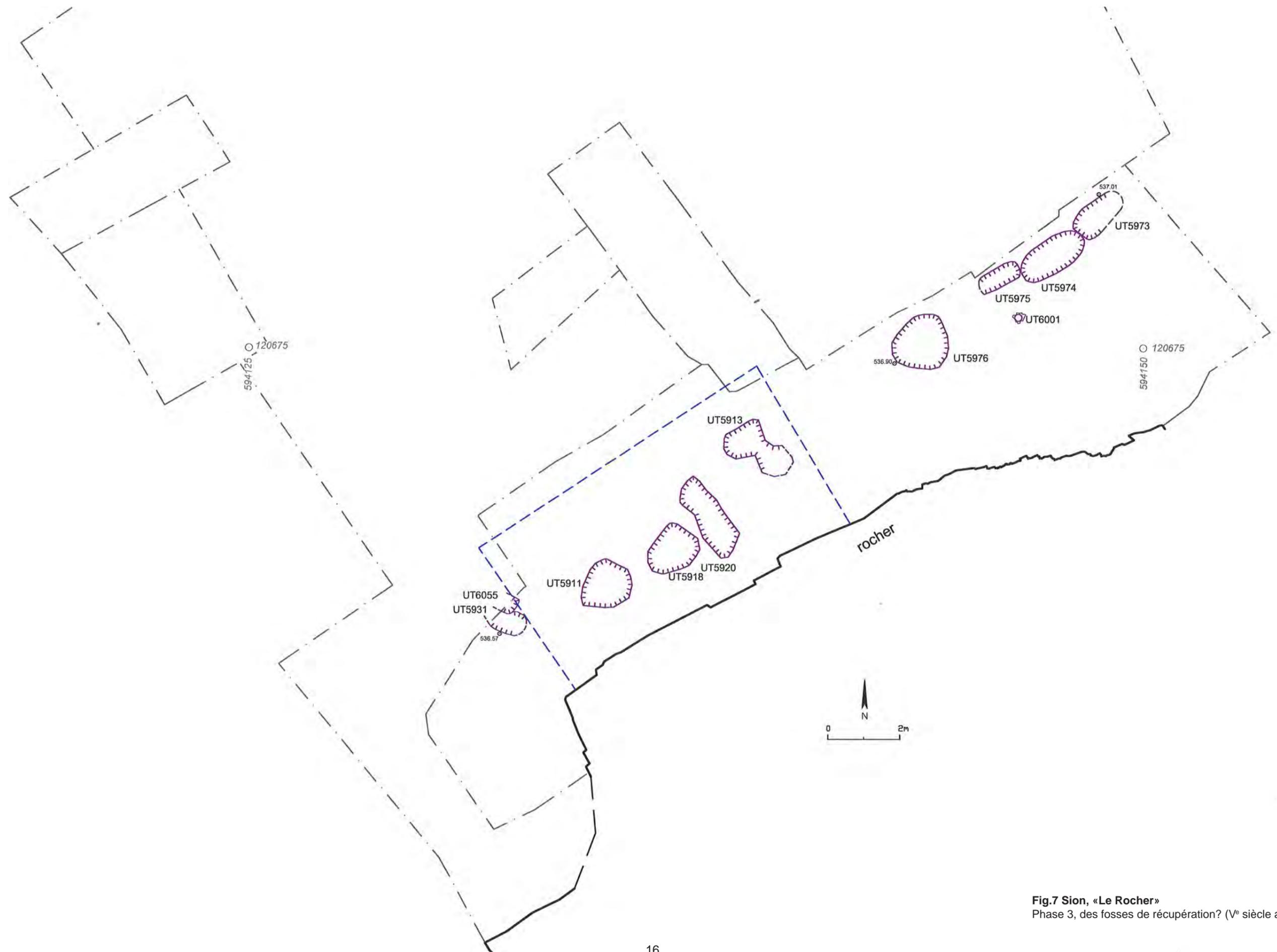


Fig.7 Sion, «Le Rocher»
Phase 3, des fosses de récupération? (V^e siècle après J.-C.?).

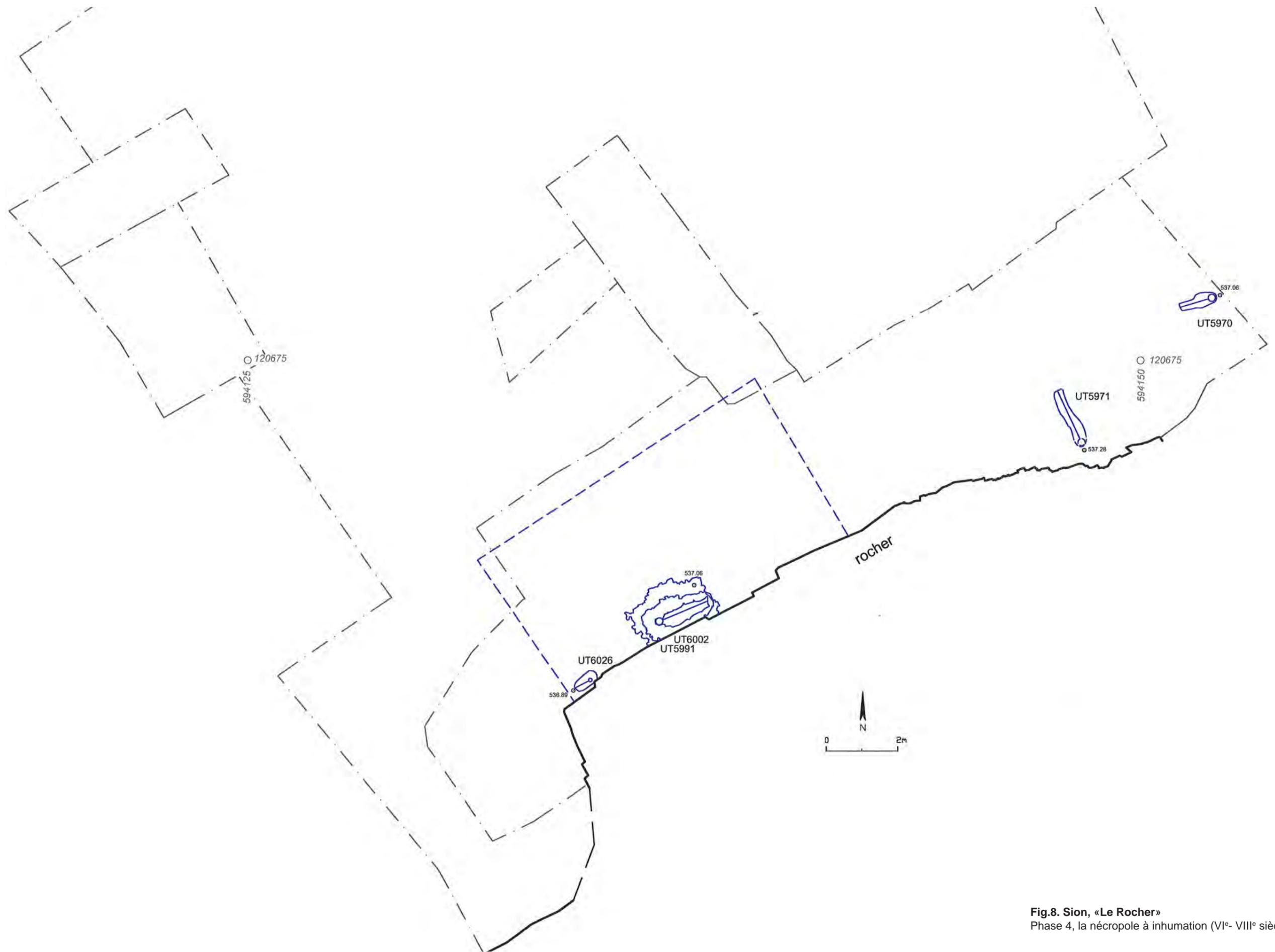


Fig.8. Sion, «Le Rocher»
Phase 4, la nécropole à inhumation (VI^e- VIII^e siècles après J.-C.).

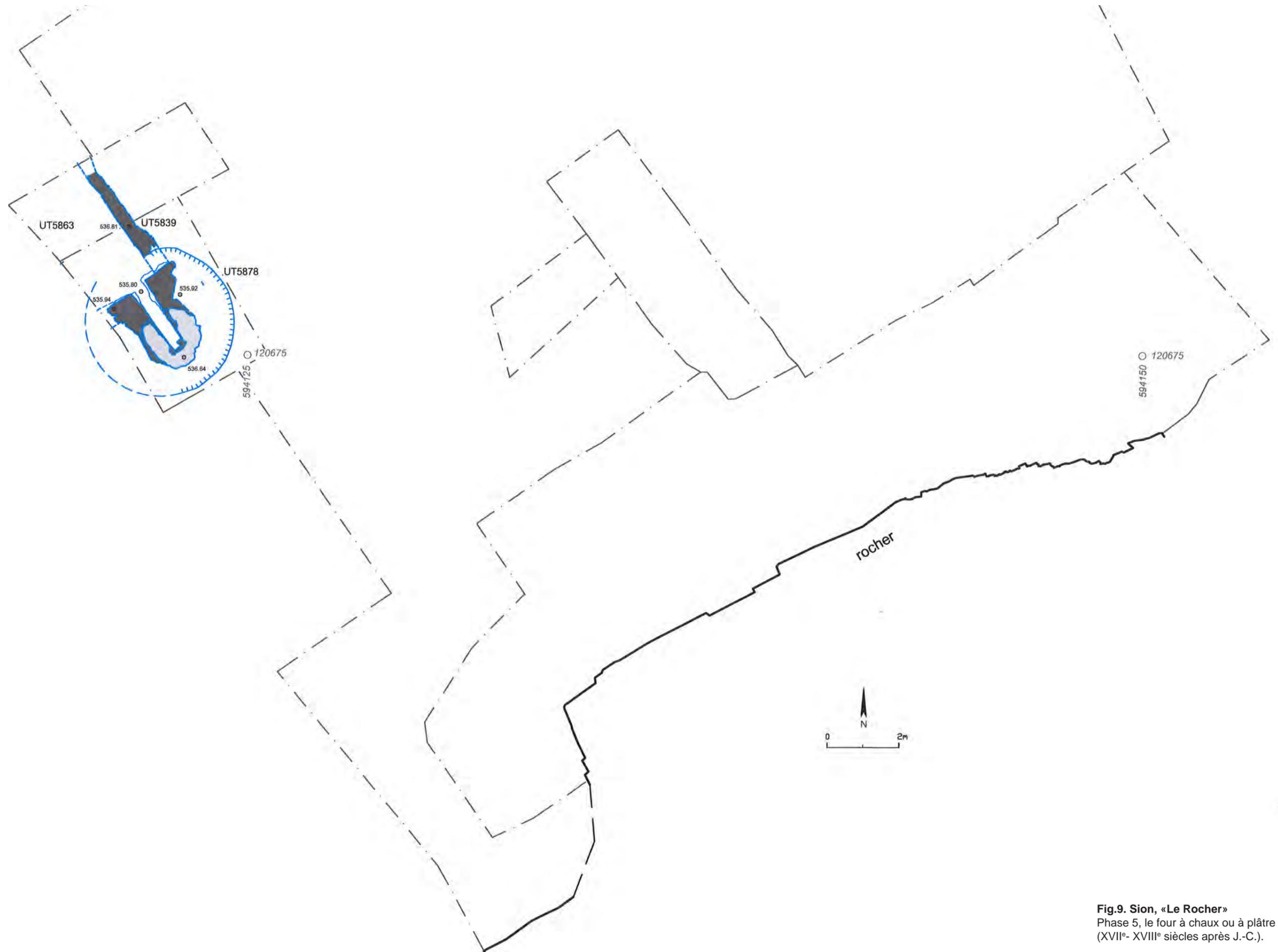


Fig.9. Sion, «Le Rocher»
Phase 5, le four à chaux ou à plâtre
(XVII^e- XVIII^e siècles après J.-C.).

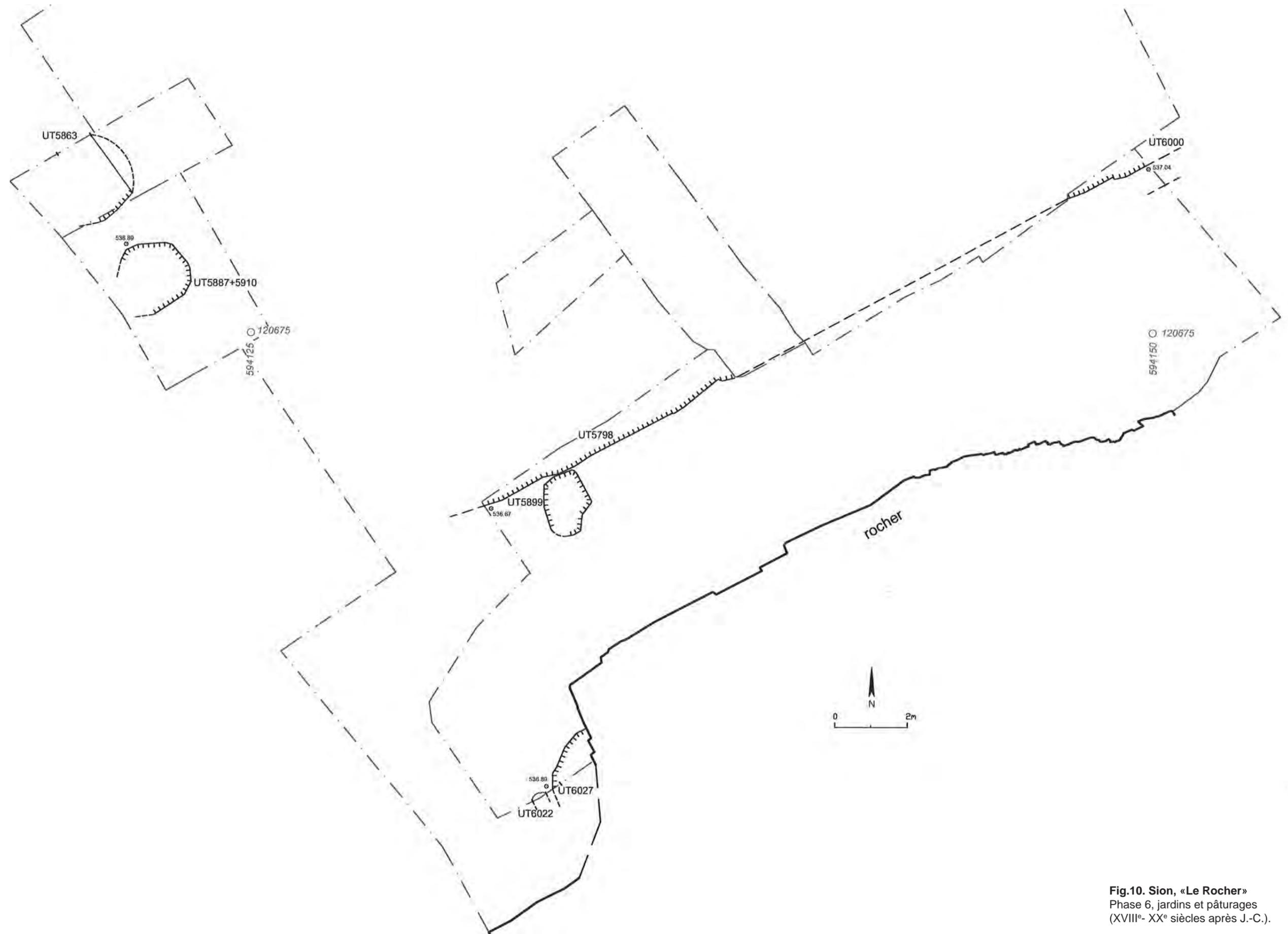


Fig.10. Sion, «Le Rocher»
Phase 6, jardins et pâturages
(XVIII^e- XX^e siècles après J.-C.).



Fig.11 Sion, «Le Rocher». Vue sud-est.
La tombe à incinération UT5788 (phase 1).



Fig.12 Sion, «Le Rocher». Vue ouest.
La tombe à incinération UT5788 en cours de fouille.



Fig.13 Sion, «Le Rocher». Vue nord-ouest.
La tombe à incinération UT5788.



Fig.14 Sion, «Le Rocher». Vue sud-ouest. Première étape de la fouille du bâtiment adossé contre le rocher (phase 2). Le rocher se trouve derrière la tente. Les sols en mortier ont été très usés et érodés (UT5832, 5828) et laissent apparaître les dalles de couverture des canaux du système de chauffage.



Fig.15 Sion, «Le Rocher». Vue sud-ouest.

L'un des deux systèmes de chauffage au sol du bâtiment (local est). Les canaux forment un arc de cercle au milieu de la pièce.



Fig.16 Sion, «Le Rocher». Vue est. Vue générale du bâtiment au cours de la première étape des fouilles.



Fig.17 Sion, «Le Rocher». Vue sud.
Bâtiment, local est. Détails du système de chauffage par sol. A l'arrière-plan, contre le rocher, le local ouest, avec son sol en mortier très usé et érodé (UT5828).



Fig.18 Sion, «Le Rocher». Vue sud-est.
Bâtiment, local ouest. Détails d'un canal du système de chauffage.



Fig.19 Sion, «Le Rocher». Vue nord.
Bâtiment, local ouest. Détails du *praefurnium*.



Fig.20 Sion, «Le Rocher». Vue sud-est.

Vue générale du bâtiment. A droite, l'annexe prenait appui contre le décrochement du rocher.



Fig.21 Sion, «Le Rocher». Vue nord.

Vue générale du bâtiment.



Fig.22 Sion, «Le Rocher». Vue nord-ouest.

Local est du bâtiment. Au premier plan, devant le rocher, le *praefurnium*.



Fig.23 Sion, «Le Rocher». Vue nord-est.
Vue générale du bâtiment et de son annexe adossés contre le rocher (phase 2).



Fig.24 Sion, «Le Rocher». Vue sud-ouest.
Vue générale de la zone est de la fouille.
A l'arrière-plan, le bâtiment adossé contre le rocher.



Fig.25 Sion, «Le Rocher». Vue nord-ouest.
La tombe à inhumation UT6002.



Fig.26 Sion, «Le Rocher». Vue nord-est.
La tombe à inhumation UT5970.



Fig.27 Sion, «Le Rocher». Vue est.
Le four à chaux UT6065 en cours de fouille.



Fig.28 Sion, «Le Rocher». Vue est.
Le four à chaux UT6065.